Ville de Fribourg

Plan d'aménagement local
Dossier d'affectation

Plan du dosage des fonctions

Modifications

4e enquête publique

Version: v.07 (vf) Date: 24.05.2022

Format: 901 mm x 1060 mm Échelle: 1 : 5000

Visa de la Direction de l'Édilité Date

Andrea Burgener Woeffray
Directrice de l'Édilité

Enrico Slongo
Architecte de ville

Delphine Galliard
Cheffe de secteur

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle du canton de Fribourg

N° 22 du 04.06.2022 au 04.07.2022

Adopté par le Conseil communal de Fribourg Date

Thierry Steiert
Syndic

David Stulz
Secrétaire de ville

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement Date

Jean-François Steiert
Conseiller d'État Directeur

Le Plan d'aménagement local de la Ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique du 17 novembre 1986 au 16 décembre 1986 et du 03 avril 1989 au 02 mai 1989. Il a été adopté par le Conseil communal le 04 juillet 1989 et approuvé par le Conseil d'État le 23 décembre 1991.
La révision générale du Plan d'aménagement local de la Ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle du canton de Fribourg N° 46 du 16 novembre 2018, N° 25 du 21 juin 2019 et N° 38 du 19 septembre 2020 au 7 octobre 2020.

Plan du dosage des fonctions - MODIFICATIONS

- Ajout d'un front de rue le long duquels le rez-de-chaussée doit obligatoirement être destiné aux activités
- Suppression du front de rue le long duquels le rez-de-chaussée doit obligatoirement être destiné aux activités
- Suppression des règles de la répartition des fonctions dans la zone de ville IV
- Aire urbaine à laquelle s'appliquent les règles de la répartition des fonctions dans la zone de ville IV (ZV IV)
- Aire urbaine à laquelle s'appliquent les règles de la répartition des fonctions dans les zones de ville I, II et III (ZV I, ZV II et ZV III)
- Suppression des règles de la répartition des fonctions dans les zones de ville I, II et III (ZV I, ZV II et ZV III)

1'185'500
1'185'000
1'184'500
1'184'000
1'183'500
1'183'000
1'182'500
1'182'000

2'326'500 2'327'000 2'327'500 2'328'000 2'328'500 2'329'000 2'329'500 2'330'000 2'330'500 1'181'500

Fichier DWG : G:\Urbanisme et Architecture\01_DUU_VILLEPAL_REVISIONGE_EP_4_2022\4_DOCUMENTS\3_FINAUX\PALREV_EP4_PLANS_vf.dwg

Fichier PDF : G:\Urbanisme et Architecture\01_DUU_VILLEPAL_REVISIONGE_EP_4_2022\4_DOCUMENTS\3_FINAUX\

Plan cadastral: Service du cadastre et de la géomatique, État de Fribourg, 04.02.2022 (MM95)